



HAL
open science

Quels témoins pour quels bouleversements? Pour une pragmatique du témoignage.

Benjamin Tremblay

► To cite this version:

Benjamin Tremblay. Quels témoins pour quels bouleversements? Pour une pragmatique du témoignage.. *Degrés: revue de synthèse à orientation sémiologique*, 2017, L'interdisciplinarité entre recherche et création, 44 (171-172), pp. k-k13. halshs-01626087

HAL Id: halshs-01626087

<https://shs.hal.science/halshs-01626087>

Submitted on 12 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

k Quels témoins pour quels bouleversements ? Pour une pragmatique du témoignage.

Benjamin Tremblay

L'idée qu'il puisse exister de par le monde des choses telles que des « bouleversements créateurs »¹ a de quoi interroger le sociologue, davantage coutumier du principe de P. Bourdieu selon lequel « le mort saisit le vif. »² Voici en effet réunies en une seule et même expression deux catégories problématiques en rapport à l'ambition scientifique, laquelle consiste à ramener sous la bannière de l'explication tout ce qui se présenterait, à la perception ordinaire, comme bouleversant. La solution est un poncif : c'est la méthode contextualisante, qui élabore autour de chaque événement un récit tenant lieu de « sens plus général », de « cadre nécessaire » pour « bien comprendre » et « relativiser » les choses. Sans cet enrobage discursif adviendraient, nous dit-on, le non-sens, le désordre et l'incapacité à agir. Aussi le réflexe historicisant constitue-t-il un impératif pour faire acte de science ; il reste que son apport (la « mise en perspective » des choses étudiées) est à la mesure de la déperdition qu'il engendre presque systématiquement, à savoir une perte des phénomènes³.

Pris entre sa fonction documentaire et sa condition subjective, le témoin se situe au cœur du dilemme. Cadré par des dispositifs qui l'interprètent, suspecté d'avoir une mémoire fabulatrice, sujet à des émotions conçues comme autant de « parasites de la saisie objective des événements et de leur description impartiale »⁴, il se présente d'abord à la forme passive. Il est là, chargé d'un « vécu » dont il s'agit pour ses commentateurs de tirer la substance véritable, c'est-à-dire la portée collective et épistémique. Le témoin n'est pas, dans cette perspective, une finalité : il est un médium vers une connaissance jugée supérieure⁵, un objet dont il faut faire un usage méthodique, de sorte que l'on puisse littéralement l'additionner à d'autres pour cheminer vers la « réalité », selon ce que P. Feyerabend appelle « l'idée quantitative du progrès »⁶, ou conformément au « projet d'histoire globale »⁷ dont M. Gauchet a analysé les avatars contemporains. Mais l'affaire n'est pas mince pour autant, notamment lorsque le témoin se manifeste cette fois à la forme active. En faisant état de son sentiment, en préservant ses mots et ses silences, il peut faire barrière à l'horizon de sa transparence annoncée. Appelé à devenir un support de récits externes, un « objet » de savoir, le

1 On reprend ici l'intitulé de la journée d'étude organisée par l'école doctorale EDESTA (6 mai 2014) dont cette publication collective est le prolongement : « Le bouleversement créateur : Témoin d'Histoires ».

2 « Toute action visant à opposer le possible au probable, c'est-à-dire à l'avenir objectivement inscrit dans l'ordre établi, doit compter avec le poids de l'histoire réifiée et incorporée qui, comme dans un processus de vieillissement, tend à réduire le possible au probable [...]. Ainsi, chaque jour que dure un pouvoir voit s'accroître la part d'irréversible avec laquelle devront compter ceux qui parviendront à le renverser ». Bourdieu Pierre. « Le mort saisit le vif. Les relations entre l'histoire réifiée et l'histoire incorporée », *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 32-33, avril/juin 1980. Paternalisme et maternage. pp. 3-14, pp.12-13.

3 « Le problème se pose constamment dans le travail scientifique, car il faut réduire la richesse et la complexité de l'expérience concrète pour construire des objets capables de la représenter, par abstraction et schématisation ; dans cette transformation, il est crucial que les propriétés caractéristiques du phénomène de départ ne soient pas perdues, qu'elles puissent être encore reconnues au terme de la modélisation ». Quéré Louis, « Pour une sociologie qui «sauve les phénomènes» », *Revue du MAUSS*, 2004/2, n°24, pp.127-145, p.130.

- 4 Dulong Renaud, *Le témoin oculaire. Les conditions sociales de l'attestation personnelle*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1998, p.32.
- 5 La position de S. Chauvier est à cet égard exemplaire : « On ne peut rien savoir directement à partir d'un témoignage intentionnel, parce que notre connaissance est parasitée par notre foi. Pour tenter d'acquérir un savoir à partir d'un témoignage de ce genre, il faut faire subir à l'information transmise un retraitement épistémique, portant sur la fiabilité du témoin ou sur la plausibilité de ce qu'il rapporte ». Chauvier Stéphane, « Le savoir du témoin est-il transmissible ? », *Philosophie*, 2005/4, n°88, pp.28-46, p.43.

L'EMPLOI DE LA CATÉGORIE DE « TÉMOIN » ET SES IMPLICATIONS

- 6 Feyerabend Paul, *La science en tant qu'art*, Paris, Albin Michel, « Sciences d'aujourd'hui », 2003, p.86.
- 7 « Sans doute le deuil est-il fait de l'ambition naïve de tout embrasser et de tout épuiser d'un seul coup. Mais c'est bien, néanmoins, de s'ouvrir une perspective sur le tout qu'il s'agit [...]. La descente de l'observation à un niveau micro-social est le moyen d'appréhender plus efficacement le fonctionnement macro-social [...]. Nous assistons bien plutôt à un renouvellement du projet d'histoire globale qu'à son éclipse ou qu'à sa disparition », Gauchet Marcel, « L'élargissement de l'objet historique », *Le Débat*, n°103, 1999/1, pp.131-147, p.135.
- 8 Barthes Roland, *La chambre claire. Note sur la photographie*, Paris, Gallimard, « Cahiers du cinéma », Gallimard/Seuil, 1980, p.21.

témoin peut, à l'image de R. Barthes, s'insurger : « Je témoignais de la seule chose sûre qui fût en moi (si naïve fût-elle) : la résistance éperdue à tout système réducteur. »⁸ Ce geste peut être compris comme la revendication d'une part indéchiffable, et indique à autrui la nécessité d'une suspension de l'interprétation.

Afin de déterminer ce qu'une sociologie pourrait apporter au débat, et à partir de l'expérience même du colloque dont cet article résulte, je reviendrai dans un premier temps sur la catégorie même de « témoin » du point de vue sociologique, ainsi que sur ses extensions possibles et ses implications pratiques. Dans un second temps, j'essaierai de montrer en quoi le bénéfice majeur de la désingularisation de la parole du témoin (par l'opération de contextualisation) est de rendre celle-ci partageable et potentiellement bouleversante du point de vue de la connaissance du monde. Enfin, je reviendrai sur la figure du témoin-artiste, témoin-poète, à l'appui d'un œil phénoménologique qui penserait le témoin en homologie avec l'œuvre d'art.

Pour R. Dulong, le témoignage peut être considéré comme une « institution naturelle » : « témoigner, comme signer ou promettre nous sont conaturels, ce sont des pratiques aussi évidentes qu'émettre ou entendre des mots. »⁹ En effet, lorsqu'au détour d'une conversation nous racontons à autrui une situation vécue (« hier soir, j'ai regardé tel film avec telle personne »), nous nous faisons témoins de nos propres vies. L'activité d'attestation du passé (« je t'assure, j'ai vu ceci à tel endroit ») est à ce point inscrite dans les structures syntaxiques et à ce point présente dans nos quotidiens que nous n'y prêtons même plus attention ; pour cette raison, nous ne voyons pas là du « témoignage » (nous n'utilisons pas explicitement cette catégorie pour qualifier ce genre de phrases ordinaires), mais de « simples » conversations. Celles-ci sont réceptionnées selon ce qu'A. Schütz nommait « l'époque de l'attitude naturelle »¹⁰, c'est-à-dire que nous ne doutons pas, sauf exception, de ce qui nous est rapporté¹¹. Il n'est pas question de faire subir un interrogatoire doublé d'une batterie de tests au collègue qui, devant la machine à café, nous raconte son week-end : nous partons du principe selon lequel il a bel et bien vécu ce qu'il nous raconte et le gratifions d'une autorité épistémique sur son propre vécu. D'une façon générale, cette forme de créance accordée par principe à autrui s'inscrit dans une « quête de certitude »¹² qui, abordée du point de vue pragmatiste, n'a pas grand-chose à voir avec la quête du Vrai-éternel-et-transcendantal : elle consiste, modestement mais prioritairement, à garantir le bon déroulement de nos activités quotidiennes. Si nous

doutions en permanence de la fiabilité ou de l'existence de notre environnement, aucune action ne serait envisageable¹³. Les phases de doute donnent, par contre, lieu à des « enquêtes », terme qui doit être conçu au sens large : l'enquête est ce processus que nous enclenchons pour déterminer le « vrai ». Le témoignage en bonne et due forme (« oui, je l'ai vu fermer la porte à clé ») peut d'ailleurs être un des outils susceptibles d'aider à résoudre l'enquête en en dissipant les doutes (« a-t-il bien fermé la porte avant notre départ ? »).

Mais le témoignage entendu au sens extensif n'est précisément pas d'abord thématique comme tel : la catégorie de « témoin » n'est explicitement employée que dans des contextes plus restreints, tels que les enquêtes judiciaires, policières, historiques. Ce qui vaut pour « témoin » dépend alors de ce que l'enquête en question vise à établir. S'il s'agit de reconstituer une scène de crime, vaudront pour témoins les individus qui peuvent attester de leur présence effective lors de celle-ci ; s'il s'agit de documenter l'histoire de telle région à telle époque, les témoins seront sélectionnés par l'historien en fonction de critères géographiques et biographiques ; s'il s'agit de reconstituer le fonctionnement d'une institution, le sociologue se mettra en quête de personnes y travaillant. C'est en cela que l'on peut parler de passivité : il suffit d'avoir vécu *quelque chose* qui intéresse l'enquête pour devenir, potentiellement, *témoin* de ce quelque-chose. L'enquête induit une recatégorisation du monde à des fins pratiques : on va « instaurer » des témoins – temporairement – en fonction de critères externes à ceux-ci, pour répondre à une question qui tient en haleine : « que s'est-il vraiment passé ? ». Ainsi, on peut soi-même très bien ignorer que l'on est « témoin » : on peut avoir vécu des choses sans pour autant mesurer leur importance pour d'autres. Par exemple, si nous croisons quelqu'un dans la rue en arrivant au travail, et qu'ensuite on nous demande « as-tu vu passer X ? Il s'est enfui avec la caisse ! », à ce moment-là, nous serons proprement « témoins de la fuite de X ». Si aucune question n'est posée, le fait d'avoir vu X n'aura rien de marquant et, partant, aucune valeur de témoignage. C'est dire si, dans cette optique sociologique, on n'est jamais essentiellement témoin.

Le basculement d'une catégorie générique (une « personne ») à une catégorie spécifique aux contours localement délimités (un « témoin ») a des implications majeures. C'est ce que L. Quéré explore concernant ce qu'il nomme la valeur opératoire des catégories : « dans cette réidentification, la catégorie (le descripteur sélectionné) opère comme outil d'analyse : elle fournit une base pour conduire des investigations sur le phénomène, sur ses causes et ses effets, sur son passé et son futur, etc. »¹⁴. Voir un être comme un « témoin », c'est l'engager dans

⁹ DulongRenaud, *op.cit.*, p.58.

¹⁰ Schütz Alfred, *Le chercheur et le quotidien. Phénoménologie des sciences sociales*, Paris, Klincksieck, « Méridiens », 2008, p.127.

¹¹ « Dans la vie de tous les jours, tout un chacun se garde de douter que les choses correspondent à leurs apparences ». Heritage John C., Albaret Michèle, Quéré Louis, « L'ethnométhodologie : une approche procédurale de l'action et de la communication », *Réseaux*, 1991, vol. 9, n°50, pp.89-130, p.95.

¹² Dewey John, *La quête de certitude. Une étude de la relation entre connaissance et action*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de philosophie », 2014.

¹³ « Nous ne saurions gérer notre existence pratique en doutant de ce que nous disent les autres ; nous pouvons certes être vigilant, vérifier tel dire, mais, globalement, faire confiance représente un précepte indispensable au maintien d'une relation harmonieuse avec l'environnement social ». Dulong Renaud, *op.cit.*, p.146.

¹⁴ Quéré Louis, « La valeur opératoire des catégories », *Cahiers de l'Urmis*, n°1, 1995 [en ligne], mis en ligne le 15 janvier 2002, disponible sur <https://urmis.revues.org/pdf/435>, consulté le 03 juin 2016, p.15.

¹⁵ Dulong Renaud, *op.cit.*, p.80.

¹⁶ « Le pari de la sincérité consiste à tenir ce que [les partenaires de l'interaction] semblent faire pour ce qu'ils font, ce qu'ils semblent être pour ce qu'ils sont ». *Ibid.*, p.150.

¹⁷ Nora Pierre, « La loi de la mémoire », *Le Débat*, 1994/1, n°78, pp.178-182, p.180.

¹⁸ Bourdieu Pierre, « L'illusion biographique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol. 62, n°62-63, 1986, pp.69-72, p.69.

un certain protocole et formuler à son égard certaines attentes. Il doit pouvoir attester de sa qualité en maintenant une version stable des faits ; il doit « éviter autant l'impersonnel que le pathos¹⁵ » afin d'emporter l'adhésion de ceux qui l'écoutent (il doit rester « humain » tout en étant « fidèle » à la « vérité »). Il est également entouré d'une forme d'aura de solennité, dans la mesure où il est parfois la seule voie possible pour qu'une enquête soit conclue. En tant que relique d'un passé qu'il s'agit de reconstruire au mieux, le témoin, dans sa forme archétypale, implique des précautions, du respect ; pensé comme entité sensible, il doit être ménagé alors même qu'il est fondamentalement douteux. En effet, en science comme en justice, le « pari de sincérité »¹⁶ évoqué plus haut, et qui prévaut au quotidien, est mis à plat - le témoin est d'abord conçu comme soumis à la « loi de la mémoire ». En miroir l'historien est, comme P. Nora l'indique lui-même concernant son œuvre maîtresse, à la fois pourvoyeur de vérité et rempart contre les fraudes poético-mémorielles : « il revenait aux historiens des *Lieux* de reconquérir [le passé], pour le ramener de la poésie de sa vérité mythique à la prose de sa vérité historique. »¹⁷ La version du passé portée par le témoin est toujours présumée mensongère, partielle, au regard des fins générales de l'enquête : le témoin apporte un « regard subjectif » fonctionnant sur le mode de l'illusion biographique et de la « création artificielle de sens »¹⁸ qu'elle amène. On ne compte plus le nombre de publications dévolues à prévenir les « risques » liés au témoin, et à redoubler l'inquiétude liée aux abus présumés de la mémoire, selon une formule désormais consacrée : les catalogues d'instructions morales tiennent régulièrement, sur ce terrain, lieu de manuels méthodologiques.

A la fois nécessaire et problématique, le témoin d'enquête est passif en ce sens qu'il est avant tout un moyen de résoudre un problème formulé par des instances extérieures. Pour autant, s'agit-il d'un cloisonnement du témoin et d'une censure de toute perspective de « bouleversement » ?

DOTER LE TÉMOIGNAGE D'UNE PORTÉE COLLECTIVE

La critique selon laquelle le fait d'envelopper une parole singulière dans un dispositif de contextualisation en tuerait la présumée force originelle ne résiste pas à l'analyse sociologique. D'abord, la plupart des choses dont nous témoignons n'ont pas d'importance dramatique, et nous en faisons état essentiellement pour maintenir les socialités quotidiennes et les agrémenter d'anecdotes ; s'il existe bien entendu des formes de suspens dans ce quotidien, celui-ci reste confiné à ces cercles sociaux limités. Il en va différemment pour le « témoin » au sens restreint, dont quelques-unes des implications ont été données précédemment.

Son rôle est documentaire : il est là pour permettre de confirmer ou réviser des versions du passé, et son éventuelle charge émotionnelle est conçue comme un problème avant d'être un enseignement – elle peut, au mieux, acquérir une valeur pour l'enquête si elle permet de mieux évaluer « l'ampleur » du *quelque chose* vécu.

Cependant, le dispositif d'enquête a des effets qui dépassent ses seuls objectifs internes de « résolution d'un problème ». Lorsqu'un témoin y entre en jeu, il se trouve soumis à des exigences (telle « l'honnêteté ») qui passent pour une grande partie par la médiation du langage. En établissant peu à peu un compte rendu stable de ce qu'il a vécu, le témoin doit, grâce aux appuis¹⁹ dont il dispose et qui participent activement à la production du « témoignage » comme produit fini, démodaliser son propos. Il s'agit de produire quelque chose de compréhensible, de partageable, bref un récit qui soit intriqué dans d'autres : l'expérience conçue comme d'abord « subjective » doit être transformée en un « empêchement ».²⁰ C'est à ce moment-là que la méthode historicisante, évoquée en introduction, est déployée à tous les étages : la « petite histoire », qui n'existe parfois même pas sous un format discursif, est transformée en « regard sur la grande histoire ». N'importe quelle série de fiction policière pourrait exemplifier ceci : le travail de l'inspecteur n'est-il pas précisément de construire, partant d'une foule de détails déconnectés les uns des autres, un seul et même récit ? Les catégories basculent (le « papier » devient « indice », le geste devient « signe de violence », le regard devient « tentative de séduction », etc.), et avec elles, l'œil qui est porté sur la réalité. L'anecdote est « chevillée » à une date²¹, à des personnes aux identités claires ; le point de détail est resitué dans une situation générale ; la parole entendue au hasard d'une rencontre devient pièce à conviction une fois liée à d'autres. La mise en forme collective du témoignage permet de sortir d'une sorte de localisme originel pour faire transiter le vécu vers un récit susceptible de parler au plus grand nombre. Si la désingularisation de son propos fait perdre une part de la réalité, on y gagne donc en généralité et en conséquences potentielles.

Il faut noter ici que ces opérations de démodalisation sont également à l'œuvre dans un grand nombre de démarches artistiques. Mettre en scène, scénariser, orchestrer, organiser une trame narrative, lier dans une œuvre des idées et des vécus pluriels, captiver un public, le surprendre, le révolter : autant de verbes pour dire des manières de faire sens et de produire quelque chose comme un *lien*, à partir d'un certain nombre de « formules » ou de « méthodes » que l'artiste apprend, lui aussi, au fil de ses pérégrinations. Mais là où l'enquête scientifique relie les êtres en les affiliant à un passé censément commun et objectif (« notre » histoire),

¹⁹ On entend par cette expression les « appuis conventionnels de l'action » tels que N. Dodier les a travaillés : « Les entités externes orientent donc les personnes vers certaines formes de coordination à travers des guidages souples. Selon les cas, on trouvera une très grande marge d'indétermination (entité neutre), une orientation possible vers plusieurs formes simultanément (entité frontière), ou plus restrictivement, vers une seule forme (entité spécifique). La répartition des non-humains oriente donc la distribution spatiale des régimes d'action. Avant même que des personnes n'entrent en scène, les formes de coordination sont plus ou moins présentes dans l'environnement. On peut dresser des cartes de leur implantation. On peut faire la sociologie de la répartition des formes d'action (par pays, par entreprise...), et retrouver ici, au terme d'un long détour, des préoccupations structurelles ». Dans le cas d'un témoin, ces appuis consisteraient en toutes les ressources dont il dispose, par exemple lors de son « interrogatoire », pour élaborer son récit. Ces ressources peuvent être présentes physiquement, mais aussi être présentifiées en situation par la médiation du langage (par exemple, en faisant référence à tel ou tel événement, telle ou telle personne, etc.). Dodier Nicolas, « Les appuis conventionnels de l'action. Éléments de pragmatique sociologique », *Réseaux*, vol.11, n°62, 1993. Les conventions, pp.63-85, p.78.

²⁰ J. Greisch synthétise en ces termes la pensée de W. Schapp et sa notion d'empêchement : « Le monde n'est pas vraiment compris en sa réalité, tant qu'il n'aura pas été mis en rapport avec une histoire. «Le monde externe et tout ce qui s'y rattache n'est qu'un dérivé d'histoires» et «le lieu où nous devons chercher le réel et le réel ultime est l'être empêtré dans des histoires » ». Greisch Jean, « Empêchement et intrigue : une phénoménologie pure de

la narrativité est-elle concevable ? », *Etudes phénoménologiques*, vol.11, 1990, pp.41-83, disponible sur <http://www.vox-poetica.org/t/pas/greisch.html>, consulté le 29 octobre 2015.

- 21 Simmel Georg, « Le problème du temps historique », *Revue de métaphysique et de morale*, n°3, 1995, p. 295-309, p.296.
- 22 Nietzsche Friedrich, *Considérations inactuelles I et II – De l'utilité et des inconvénients de l'histoire pour la vie*, Paris, Gallimard, « Folio Essais », 1990, p.145.
- 23 Il faut, pour prendre la mesure de l'écart entre l'événement (ou le non-événement) initial et la renommée actuelle – mondiale - du lieu de pèlerinage, reprendre E. Claverie : « Lorsque chacun des six « Voyants » de Medjugorje – cinq adolescents et un enfant de huit ans – annoncèrent à leurs familles qu'ils venaient de « voir la Vierge », ou qu'une « chose », « une forme », « une lumière », « une Dame », « une petite fille », leur était apparue, ils reçurent de leurs mères respectives une gifle. [...] Il s'agissait par ces gestes de ramener ces enfants « à la réalité », au tangible, de reprendre le contrôle de leurs émotions et de leur sens de la hiérarchie, de restaurer leur sens moral (on ne doit pas mentir) et de les socialiser à la mesure de ce qu'il y avait à voir et à ne pas voir, ou à dire publiquement en tous cas. [...] il s'agissait de rendre ces enfants sensibles au discernement social, et à la compréhension de qui pouvait prétendre à ce type de vue, le cas échéant. Après qu'ils eurent donné la gifle et les coups de bâton, leurs parents leur avaient fait comprendre qu'il n'y avait absolument aucune raison pour que ce soient eux, enfants très ordinaires à tous égards, voire socialement marginaux et misérables, qui reçoivent ce privilège, si privilège il y avait. [...] C'est qu'en effet, sans une assise de

l'enquête artistique explore les ressorts d'une sensibilité commune. Là où l'histoire nous transmue de fait en « résultats » du passé, en « peuple de descendants »²² - descendants des espèces antérieures, des luttes antérieures, des cataclysmes antérieurs -, l'enquête artistique peut consister – nous y reviendrons - en une démonstration de ce que nous sommes d'abord reliés, ici et maintenant, par une sensibilité commune qui, loin d'être déterminée entièrement par l'histoire, est susceptible de naître, de manière éphémère et inattendue, au contact de l'œuvre.

A ce niveau, une première forme de bouleversement peut intervenir : un témoin-document peut pousser la science historique à réécrire le passé. En apportant des éléments inédits, en racontant des expériences jusqu'alors inconnues, le témoin peut ouvrir des pistes de recherche nouvelles concernant le passé ; si ces pistes s'avèrent être fécondes, on peut aboutir à des bouleversements dans l'histoire telle que nous la concevons. Autrement dit le désordre a tout à fait sa place dans l'enquête scientifique ; charge à elle, bien entendu, d'accepter les renversements et les chevauchements de paradigmes. Il en va de même dans le domaine judiciaire : la découverte d'un témoin peut changer la donne, et conduire les enquêteurs à reconstruire de fond en comble leurs hypothèses de travail. Un autre exemple pourrait être celui des enfants de Medjugorje, dont les parcours de reconnaissance en tant que « témoins » légitimes des apparitions de la Vierge ont été étudiés par E. Claverie. Les gifles qu'ils reçurent après leurs premiers témoignages finirent, par le biais d'une prise en charge publique de leur expérience, par chambouler aussi bien l'ordre social (et économique) local, que la théologie elle-même. Bref, l'on est passé de « paroles d'enfants » irrecevables à des « visions de la Vierge » et cette recatégorisation²³ de « ce qui s'est passé » par l'enquête localement menée a bel et bien produit une véritable révolution.

Mais ce n'est pourtant pas ce type de bouleversement qui était visé lors de la journée d'étude dont ce texte est un des fruits. Autour de Philippe Tancelin, nous étions réunis pour explorer la part en reste du témoin, quelque chose comme un élan, comme une violence brute, sans la médiation de l'histoire, sans la surcharge des dispositifs. Nos échanges visaient à saisir le « témoin-créateur », « profondément touché par la violence en tant qu'énergie bouleversante qui transforme l'essence de l'être » (pour reprendre les termes précis de l'appel à communication qui avait été, à l'époque, diffusé). Et, en dépit des éclaircissements apportés jusqu'à présent, nous voici de retour à la question initiale : le témoin peut-il être autre chose qu'un « objet » d'enquête ?



justifications très étayée, revendiquer un privilège, une élection, est un acte social des plus risqués. Cela relève de la gageure lorsque l'on est une fille de quatorze ans, couverte de vermine, louée sans gages dans la montagne, vêtue misérablement, ne mangeant pas à sa faim, illettrée et ne parlant pas français, dont les parents ont dans la bourgade la réputation usuelle des pauvres : paresseux, ivrognes, instables ». Claverie Elisabeth, « Parcours politique d'une apparition. Le cas de Lourdes », *Archives de sciences sociales des religions*, n°145, 2009, pp.109-128, p.112.

Adrien Chevrot, *Cafés d'où « Le mort saisit le vif »*, photographie présente dans « Cœur des doigts, Ménilmontant, 2016 », installation multimédia © Adrien Chevrot.

« Cette nouvelle pièce créée début 2016, je réalise maintenant que j'avais commencé à la produire il y a plusieurs années, et que sa création

se poursuit encore aujourd'hui. Il y a comme on dit un continuum, et je pense qu'il y a un continuum entre le témoin-document et le témoin-poète, peut-être [...]. Dans cette pièce je témoigne de mon quartier et de ma vie, à ma manière, avec les réflexions qui me traversent sur ma condition, sur le regard de manière générale et cent-mille autres choses qui viennent se condenser ici, qui pourraient se détricoter retricoter de multiples façons. Le geste, fondateur et formel, c'est peut-être le tricot. »

LA FIGURE DU TÉMOIN-POÈTE ET LA « PRODUCTION D'UN INSENSÉ »

La science cerne le témoin par l'adjonction de contextes : on comprendra que, dans son optique, les notions de « bouleversement » et de « création » soient renvoyées du côté d'un art qui, quel que soit l'intérêt qu'on lui porte, est pensé comme hors-jeu dès qu'il s'agit de « connaître le réel ». Les propositions artistiques et les catégories produites par les mondes de l'art n'ont pas de valeur scientifique : certes, on admet parfois que l'artiste dit poétiquement ce que le savant ne saurait dire formellement, mais le premier n'est pas pour autant l'égal du second, du moins pour tout ce qui concerne l'établissement de « l'objectivement vrai ». Pour cette raison, les notions de « témoin-créateur » ou de « témoin-artiste » sont destinées à être, comme aiment le répéter les sociologues, « déconstruites » et renvoyées en dernier lieu au statut d'objets de sens commun. Pourtant, si l'on tente de prendre au sérieux l'idée d'un reste insaisissable par des formats scientifiques et que l'on se positionne, suivant les indications de W. Schapp, en phénoménologue, « il est essentiel que ce monde ne soit pas contraint d'être en quelque sorte réduit schématiquement à des formules, mais que, du début à la fin et à chaque pas de la recherche, il demeure présent avec le caractère original de ses modes de donation. »²⁴ Quel serait ce mode de donation du témoin, hors des dispositifs d'interprétation évoqués jusqu'ici ? Quels sont les traits constitutifs de cette autre figure du témoin ?

²⁴ Schapp Wilhelm, « Contributions à la phénoménologie de la perception », *Noésis*, n°6, 2003, pp.49-97, p.63.

On peut retenir, à la fois à partir des textes fournis en amont des rencontres et des idées conductrices de cette publication collective, plusieurs points. En premier lieu, l'accent est porté sur ce témoin en tant qu'entité sensible (un « être bouleversé ») davantage que sur le « contexte » où s'origine ce « marquage » (le *quelque chose* qui a produit le bouleversement passe au second plan). Il n'est plus question d'employer le témoin à des fins de connaissance plus larges – il s'agit au contraire de s'arrêter à lui en tant qu'il témoigne d'abord de lui-même, en quelque sorte par corps. La suspension de l'interprétation devient un principe prioritaire pour produire l'exact inverse de la méthode contextualisante : ne pas relativiser, ne pas élaborer de paratexte.

Ici se fait jour un deuxième aspect du témoin-créateur, à savoir son

identification avec la figure de l'artiste. Le témoin bouleversé, en tant qu'il porte une violence qui bouscule jusqu'à son « essence », est censé ne pas pouvoir, ou plutôt ne pas *devoir* rester muet. On mesure ici la distance prise à l'égard de la conception sociologique des choses. Le témoin-artiste n'est pas le fruit d'un dispositif d'enquête qui s'en fait, d'une certaine façon, le ventriloque (vaut pour témoin quiconque est susceptible d'aider à résoudre le problème des enquêteurs) : il témoigne, au contraire, en suivant des motifs qui lui sont internes. L'artiste se confond avec le témoin et le témoignage se confond avec l'œuvre car leur geste est commun, qui revient à produire quelque chose à partir d'un mouvement irrépressible qui provient de l'émotion subjective.

De là un troisième élément : là où la parole du témoin d'histoire vise à documenter celle-ci, celle du témoin-artiste est pensée comme ayant des vertus thérapeutiques, à un double niveau. Thérapie de soi à soi par la formulation, discursive ou non, d'une émotion en attente d'être dite ; mais aussi thérapie collective, lorsque le fait de rendre publique l'émotion vise à réinterroger le « partage du sensible ». Il faut ici reprendre les termes de J. Rancière : « J'appelle partage du sensible ce système d'évidences sensibles qui donne à voir en même temps l'existence d'un commun et les découpages qui y définissent les places et les parts respectives. »²⁵ Dans ce travail de partage la sociologie joue un rôle majeur en ce qu'elle indexe la « part » que chacun peut espérer prendre au monde commun à sa « place » sociologique. Pour cette raison, la filiation que J. Rancière propose entre la tradition platonicienne et la pensée bourdieusienne dans *Le philosophe et ses pauvres*²⁶ tend à être confirmée à travers ce que nous avons évoqué plus haut, à savoir une conception de la science marquée par un souci de « relativisation », de « contextualisation », et, plus généralement, de négation de la possibilité que des « événements » adviennent dans le monde (puisque chaque occurrence d'un événement est, d'emblée, normalisée par des procédures de mise en récit et de typification) - « Les événements les plus étonnants peuvent se produire, l'essaim des historiens neutres est toujours là. »²⁷ Le témoin-créateur, lui, n'est pas là pour exemplifier une histoire qui lui préexiste : il est là comme œuvre d'art, selon un « état esthétique [qui] est pur suspens, moment où la forme est éprouvée pour elle-même. Et il est le moment de formation d'une humanité spécifique. »²⁸ Si on peut voir là un aspect thérapeutique au témoignage, c'est donc dans le sens où le geste du témoin-artiste a pour conséquence une reformulation de ce qui nous relie²⁹, de ce qui *devrait* ou *pourrait* nous relier en tant qu'êtres sensibles. Dans cette perspective, le témoin peut bouleverser non pas par les leçons morales ou les implications épistémiques qu'il faudrait en tirer, mais par sa

²⁵ Rancière Jacques, *Le partage du sensible : esthétique et politique*, Paris, La Fabrique, 2000, p.12.

²⁶ Rancière Jacques, *Le philosophe et ses pauvres*, Paris, Flammarion, « Champs essais », 2010.

²⁷ Nietzsche Friedrich, *op.cit.*, p.126.

²⁸ Rancière Jacques, *Le partage..., op.cit.*, p.33.

²⁹ Cette idée d'une humanité spécifique générée au contact de l'œuvre/du témoin rejoint la notion de public chez J. Dewey. « Aborder le problème de la formation d'un public à travers la question des savoirs et des pratiques requis suppose d'abandonner l'idée d'un accord ou d'une unité préalable. L'intérêt de la définition de Dewey vient du fait que l'accord n'est pas présupposé dans un public, mais éventuellement produit par lui. Un public est composé de publics au pluriel, et chaque public comprend des individus dont les rôles, les fonctions, le statut ou les places qu'ils occupent sont singuliers. Cette diversité est manifeste lors des premiers moments de l'apparition d'un public. Dewey explique qu'un public apparaît involontairement, par accident » : à l'opposé des populations élaborées par le sociologue ou des « classes en soi » de K. Marx, le public, dans la conception de J. Dewey, n'existe qu'en rapport à un événement qui le constitue. Zask Joëlle, « Le public chez Dewey : une union sociale plurielle », *Tracés. Revue de Sciences Humaines*, n°15, 2008/2, pp.169-189, p.177.

³⁰ Tancelin Philippe, *Ecrire Elle. Ce nu redouté des silences*, Paris, L'Harmattan, « Poètes des cinq continents », 1998, p.112.

puissance événementielle. Il produit en quelque sorte des nœuds dans l'histoire, au cours desquelles les déterminismes socio-historiques sont abolis par la mise au jour d'émotions transversales à tous et par ce que P. Tancelin résumait en une expression, lors des rencontres de mai 2014 : la « production d'un insensé ». Insensé dont la valeur est contenue toute entière dans son indétermination, dans le désordre qu'il instille. « Le poète poursuit une rêverie autour de l'univers, il y parle un présent qui ne répond pas à la préoccupation des dates, des clôtures de durée dont on fait l'histoire, selon des suites logiques et coordonnées »³⁰ : il est témoin d'une potentialité inscrite au cœur de l'humain, laquelle doit être catalysée par le geste poétique. Le témoin-artiste n'apporte pas sa pierre à l'édifice de l'Histoire ; à l'inverse, il suggère des existences tenues *hors de l'Histoire*, hors des « suites logiques ». En ce sens, son « irréalisme » peut être conçu comme une forme de doute radical concernant les velléités de la science à dire « ce qu'il en est » du monde. Le poète, en somme, ramène le savant à sa place, et le rappelle à ce qui pourtant devrait être son principe premier : principe d'humilité, principe de curiosité, principe d'ouverture selon lequel sa connaissance, aussi développée soit-elle, n'embrasse jamais qu'une infime partie des réalités.

« Un poète paraît, tous les possiblement autres de la perception, mais aussi du récit sur le sujet ou l'objet perçu, s'offre le plaisir de jouer les nouvelles gammes, d'une relation à l'autre, à la réalité, aux images d'autorité, de pouvoir, de savoir, telle une forte fièvre montant des intervalles de représentations...

Comme si les blancs entre les mots, les périodes d'usage et d'élocution du discours sur la réalité, édifiaient un nouveau langage, entraînent dans une transe où tous les retournements de sens viennent réconcilier l'homme et le monde, replacer l'homme entre les événements qui le défigurent et l'espoir sensible de sa métamorphose.

³¹ *Ibid.*, p.118.

Alors l'aube gelée de tous les récits sur les misères d'une époque, se fissure, craque et dérive. »³¹

³² Voir, concernant le lien entre la forme d'un texte et sa force de conviction : Latour Bruno, Fabbri Paolo, « La rhétorique de la science. Pouvoir et devoir dans un article de science exacte », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol.13, février 1977, pp.81-95, p.89.

Cette parole de P. Tancelin permet de voir à quel point la séparation du « fond » et de la « forme » d'un texte n'a pas lieu d'être. Si l'écrit scientifique se déploie, comme celui-là même, à grand renfort de notes et de références pour convaincre de sa solidité, le texte poétique s'émancipe des formalismes et devient un texte qui « agit »³², quoique sous un autre mode. Emancipé des lourdeurs de l'écriture scientifique, la poésie jusque dans son aspect visuel *réalise*, littéralement, sa visée émancipatrice. C'est ici qu'il me faut confier – sans savoir le faire tel le

poète, hélas ! - l'émotion qui fût la mienne lors des rencontres à Paris, au printemps 2014 : quelque chose comme une émulation collective a bien eu lieu. Un congrès sociologique aurait-il pu avoir sur moi le même impact ? Il est certain que cet impact aurait été, quoiqu'il arrive, différent. La rencontre avec la poésie incarnée, les envolées de certains participants, ont bien produit chez moi une forme de bouleversement ; l'introduction même de la journée par P. Tancelin fût poétique, et l'on se passa des traditionnelles « mises en perspective », des tours de table au cours desquels chacun doit énoncer son « statut » et sa « provenance », tel le produit manufacturé sur son étalage. Cette émotion subjective, née d'un écart entre une proposition sociologique et une ouverture artistique, ne peut pas être passée sous silence par souci, précisément, de préserver en témoignage l'émotion. L'émotion qui naît à l'improviste, là même où on l'attendrait peut-être le moins : dans une journée d'étude, tenue dans une petite salle parmi des centaines d'autres, dans une grande Université, quelque part dans l'immense Paris.

Au terme de ce bref parcours à travers les figures du témoin et ses usages, nous retrouvons finalement un partage classique entre la méthode contextualisante et une phénoménologie radicale. La première aspire à produire une connaissance générale sur le monde ; dans chaque enquête ouverte le témoin a une fonction documentaire, et son intérêt est à la mesure des « faits » qu'il permet d'établir, de réviser, d'attester. En lui-même, il n'intéresse personne : seul le *quelque-chose* dont il est fait témoin compte. La méthode contextualisante aspire à produire des connaissances générales du monde, et la catégorie de témoin qu'elle mobilise est définie en fonction de cette attente. L'approche poétique, elle, tente de saisir le témoin comme un événement et s'empêche pour cela de l'affilier d'emblée à un « contexte ». L'intérêt est porté à la manière dont peut advenir quelque chose comme un « désordre » ; un désordre non seulement dans la situation même où intervient le témoin, mais un désordre aussi à l'échelle des déterminations socio-historiques qui, classiquement, servent d'explication à l'action.

En dernier lieu, la tâche du sociologue ne doit pas revenir à déterminer qui de la poésie ou de la science s'approche le mieux du réel, ou s'il vaut mieux opter pour telle ou telle figure du témoin : en étant fidèle au principe premier du pragmatisme il faut tenter de rendre compte de la portée opératoire des unes et des autres - « pour faire apparaître la signification d'une pensée, il suffit de déterminer quelle conduite elle est susceptible d'induire : là réside toute sa signification³³ ». Et répondre, finalement, à la question suivante : non pas « comment tirer le Vrai du

CONCLUSION

³³ JAMES William, *Le pragmatisme*, Paris, Flammarion, « Champs Essais », 2007, p.113.

témoin ? », mais « quels genres de «vérités» sont construites par et avec les témoins, et quelles en sont les conséquences ? ».

BIBLIOGRAPHIE

- Barthes, Roland, *La chambre claire. Note sur la photographie*, Paris, Gallimard, « Cahiers du cinéma », Gallimard/Seuil, 1980.
- Bourdieu, Pierre, « L'illusion biographique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol. 62, n°62-63, 1986, pp.69-72.
- Bourdieu, Pierre. « Le mort saisit le vif. Les relations entre l'histoire réifiée et l'histoire incorporée », *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 32-33, avril/juin 1980. Paternalisme et maternage. pp. 3-14.
- Chauvier, Stéphane, « Le savoir du témoin est-il transmissible ? », *Philosophie*, 2005/4, n°88, pp.28-46.
- Claverie, Elisabeth, « Parcours politique d'une apparition. Le cas de Lourdes », *Archives de sciences sociales des religions*, n°145, 2009, pp.109-128.
- Dewey, John, *La quête de certitude. Une étude de la relation entre connaissance et action*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de philosophie », 2014.
- Dodier, Nicolas, « Les appuis conventionnels de l'action. Éléments de pragmatique sociologique », *Réseaux*, vol.11, n°62, 1993. Les conventions, pp.63-85.
- Dulong Renaud, *Le témoin oculaire. Les conditions sociales de l'attestation personnelle*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1998
- Feyerabend, Paul, *La science en tant qu'art*, Paris, Albin Michel, « Sciences d'aujourd'hui », 2003.
- Gauchet, Marcel, « L'élargissement de l'objet historique », *Le Débat*, n°103, 1999/1, pp.131-147.
- Greisch, Jean, « Empêchement et intrigue : une phénoménologie pure de la narrativité est-elle concevable ? », *Études phénoménologiques*, vol.11, 1990, pp.41-83, disponible sur <http://www.vox-poetica.org/t/pas/greisch.html>, consulté le 29 octobre 2015.
- Heritage, John C., Albaret, Michèle, Quéré, Louis, « L'ethnométhodologie : une approche procédurale de l'action et de la communication », *Réseaux*, 1991, vol. 9, n°50, pp.89-130.
- James, William, *Le pragmatisme*, Paris, Flammarion, « Champs Essais », 2007.
- Latour, Bruno, Fabbri Paolo, « La rhétorique de la science. Pouvoir et devoir dans un article de science exacte », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol.13, février 1977, pp.81-95.
- Quéré, Louis, « La valeur opératoire des catégories », *Cahiers de*

- l'Urmis*, n°1, 1995 [en ligne], mis en ligne le 15 janvier 2002, disponible sur <https://urmis.revues.org/pdf/435>, consulté le 03 juin 2016.
- Quéré, Louis, « Pour une sociologie qui «sauve les phénomènes» », *Revue du MAUSS*, 2004/2, n°24, pp.127-145.
- Nietzsche Friedrich, *Considérations inactuelles I et II – De l'utilité et des inconvénients de l'histoire pour la vie*, Paris, Gallimard, « Folio Essais », 1990.
- Nora, Pierre, « La loi de la mémoire », *Le Débat*, 1994/1, n°78, pp.178-182.
- Rancière, Jacques, *Le partage du sensible : esthétique et politique*, Paris, La Fabrique, 2000.
- Rancière, Jacques, *Le philosophe et ses pauvres*, Paris, Flammarion, « Champs essais », 2010.
- Schapp, Wilhelm, «Contributions à la phénoménologie de la perception», *Noésis*, n°6, 2003, pp.49-97.
- Schütz, Alfred, *Le chercheur et le quotidien. Phénoménologie des sciences sociales*, Paris, Klincksieck, « Méridiens », 2008.
- Simmel, Georg, « Le problème du temps historique », *Revue de métaphysique et de morale*, n°3, 1995, p. 295-309.
- Tancelin, Philippe, *Ecrire Elle. Ce nu redouté des silences*, Paris, L'Harmattan, « Poètes des cinq continents », 1998.
- Zask, Joëlle, « Le public chez Dewey : une union sociale plurielle », *Tracés. Revue de Sciences Humaines*, n°15, 2008/2, pp.169-189.